L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 70 rue de Chartres.

PRIX DES L'ABONNEMENT.

Journal quotidien.

Un an.....$12 00
Six mois.....6 00
Trois mois.....3 00
Un mois.....1 00

On n'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Journal bi-hebdomadaire.

Un an.....$6 00
Six mois.....3 00
Trois mois.....1 50

Journal hebdomadaire.

Un an.....$3 00
Six mois.....1 50
Trois mois.....75

Bordereau deux feuilles.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI 19 JANVIER 1883.

Nos dépêches.

Nous appelons l'attention sur nos dépêches de Paris qui, toutes, ont trait au récent manifeste du Prince Napoléon.

GRAND CONCERT MATINEE.—Après-demain, dimanche—21 janvier—il sera donné un matinée un Concert au profit des Pauvres. Au profit des Pauvres! Ces mots-là nous semblent être tout un plaidoyer, plaidoyer éloquent et qui conquiert sûrement loi eux auxquels il s'adresse. Un bénéfice est offert à une personnalité—soit est de tous les jours—personnalité marquante, belle est vrai, et qui par son talent, par son caractère, a droit aux sympathies du public. Mais enfin souvent aussi ce bénéficiaire la n'est point de ceux qui connaissent le besoin, que la misère assiège. Il a sa part des biens de ce monde.

Ici nous vous parlons d'une fête pour les pauvres, c'est à dire d'une contribution à partager entre un monde de souffrants dont le pain de demain est la question. Il est froid, ils ont faim frémissement; ils souffrent, et, détail plus lugubre encore, ils voient souffrir ceux qu'ils aiment. Eh bien! c'est surtout en pareil cas que la charité ne doit pas compter; c'est à l'appel de ces déshérités qu'elle doit être généreuse, entière.

Répondez donc à l'appel dont nous sommes ici l'intermédiaire, allez-y tous, et lundi quand le partage se fera entre tant de malheureux, dites des voix parmi lesquelles vous reconnaîtrez peut être des voix connues, amies, vous enverront un remerciement, le plus touchant qui soit; celui du vrai pauvre, qui ne demande pas, mais pour lequel vaincent toujours intercéder ceux qui ne peuvent pas voir d'un œil sec des misères pareilles.

Ce concert qui devait être donné à la salle de l'Union Française, aura lieu au Grunewald Hall. Le programme en est charmant; la musique y fera la fête dansée pour enfants, *Le Rêve d'une fairy* dansée et *La Ronde Villageoise*, *The Belgian Girl* par une petite fille aussi mignonne qu'intelligente Mlle Josie Tavarès, *La Charité*, de Faure, par Mlle R. Frémaux; une Fantaisie sur *Guillaume Tell* exécutée par Mme D'Aquin, un solo de violon Fantaisie sur *Faust*, par M. P. Bayon et aussi un duo "*Aimer c'est vivre*" (*Galathée*?!) chanté par Mme D'Aquin et Mlle R. Frémaux,

Prix du billet 25 cents. C'est de la charité facile et du plaisir assuré.

THEATRE DE L'OPERA.

Bénéfice de la Batterie Guibet—Aida.

C'est ce soir qu'a lieu la représentation au bénéfice de la Batterie Guibet, du Louisiana Field Artillery. Nous avons déjà donné plusieurs fois le brillant programme de cette soirée. On le trouvera à nos colonnes d'annonces.

On nous dit que la location est déjà fort belle. Bonne chance.

Demain en matinée *La Petite Mariée*; le soir première représentation de Aida avec Mmes Fouquet, Bernardi, MM. Tournié, Delrat et Jourdan.

THEATRE ST-CHARLES.—En face du succès du drame *The World*, le programme reste le même; nous espérons que la recette ne variera pas non plus et demeurera belle.

GRAND OPERA HOUSE.—L'engagement de Mlle Charlotte Thompson se termine demain. Elle jouera ce soir *The Next Jane Eyre*. Nous avons déjà dit le succès de l'ouvrage et de l'artiste. Ce succès n'a pas fléchi.

ACADEMIE DE MUSIQUE.—Ce soir *Max Muller* joué par MM. Baker et Farron et la troupe dont ils sont les premiers sujets. On dit grand bien de l'ouvrage que nous avons ne pas connaître.

$5.00 la Botte pour messieurs à l'ETOILE ROUGE.

LOUISIANE.

Le Capitellan Advocate, (Bâton Rouge), du 15 janvier.

L'époque s'approche où vont commencer les travaux des champs pour l'année actuelle; c'est naturellement là le sujet de toutes les préoccupations. Aussi, l'annonçons-nous avec plaisir: la perspective est très favorable. Les travailleurs abondent presque partout dans notre paroisse, et la plupart de nos planteurs peuvent se prescrire tous les bras dont ils ont besoin. Il y a même chance que cette année accroîtra le nombre. C'est là un signe certain de prospérité. Quand le travail s'offre, c'est que la paie est bonne et régulière.

Notre confrère annonce également que la construction du chemin de fer *Louisiana Central* est actuellement une certitude. La compagnie a déjà fait plusieurs achats pour y établir ses entrepôts; elle a demandé le droit de passage au jury de police de St-Michel; sous peu commenceront les travaux qui ont pour but de relier Baton Rouge à Vermillionville.

Le *Martinville Bulletin* [paroisse des Avoyelles] du 13 :

Nos champs se nettoyent, nos clôtures se réparent, nos fossés d'écoulement se creusent, ayant de commencer les travaux. L'ensemencement sera considérable, cette année, dans l'un n'oublie pas de semer du maïs; c'est la meilleure, la plus sûre récolte à faire.

Le *Donaldsonville Chief*, (paroisse Ascension), du 13 janvier,

Annonce l'achèvement de la construction de la nouvelle levée Arisona, paroisse Iberville.

La crevasse de l'habitation Julien Landry sera fermée également, la semaine prochaine, et le temps n'y oppose pas. Ce sont ces deux crevasses qui avaient, l'an dernier, inondé une si grande partie de la paroisse Ascension.

Les travaux semblent assez avancés et assez solides au *Chief*, pour permettre aux planteurs de la paroisse, d'attendre en toute sécurité la prochaine crue des eaux.

$5.00 les plus belles Bottes de la ville à l'ETOILE ROUGE.

La huitième commission d'initiative parlementaire propose, à l'unanimité, à la Chambre de prendre en considération la proposition de M. Leonard et d'un grand nombre de ses collègues, pour l'établissement d'une grande ligne de Calais à Marseille, avec embranchement sur Dijon et la Suisse, par Saint-Etienne, sur Clermont-Ferrand et sur Cette.

Mais il est à remarquer que, d'après le rapport, la commission serait très satisfaite de voir les grandes Compagnies la-dessus dédoubler chacune notre ligne ferrugineux. Ce n'est pas là le but que poursuivent un certain nombre des signataires de cette proposition.

La Commission relative aux limites des possessions respectives de la France et de l'Angleterre, au nord de Sierra-Leone, a entendu le ministre des affaires qui lui est rencrtir que la convention amitié fin à des litiges entre les deux pays. M. Pasmiral de Montbrianc a été chargé de faire un rapport dans le sens de l'adoption du projet.

La commission sénatoriale, chargée de l'examen du projet relatif à la réorganisation de la Légion d'honneur, qui lui a été soumis par M. Dauban, à examiner, immédiatement, la partie du projet qui concerne l'organisation judiciaire, afin qu'elle put venir utilement en discussion avant la fin de la séparation des Chambres, M. le président de la commission a été chargé de déférer à M. Dauban que le temps manquait pour cela. La commission pense, d'ailleurs, qu'il convient mieux d'attendre le résultat des négociations engagées pour l'abolition des capitulations de Turquie.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1883.—Temps couvert et pluvieux. Vents variables passant au nord, température extrêmement douce et plus haute.

Température du 18 janvier 1883

Thermomètre de C. SCHNEIDER, Opticien.

Heures de soleil.	Fahrenheit.	Centigrade.
7 A.M.	62	16
Midi.	66	18
3 P.M.	70	21
9 P.M.	63	20

Jeudi, 18 janvier 1883, 3 p. m

Températures (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	56	Louisville, Ky	37
Augusta, Géo	55	Memphis, Tenn	46
Austin, Tex	68	Mobile, Ala	64
Bâton, Rouge	58	Montgomery, Ala	61
Charleston, S.C	61	Nashville, Tenn	41
Chattanooga, Tenn	49	New Orleans, La	73
Cincinnati, O	37	Pensacola, Fla	68
Corpus Christi, Tex	72	Shreveport, La	72
Dallas, Texas	61	Savannah, Géo	60
Galveston, Texas	68	Vicksburg, Miss	57
Indianola, Texas	68	Wilmington, N.C	47
Jackson, Miss	58	Washington, D.C	39
Key West, Fla	70	Yazoo City, Miss	52
La Grange, Tex	67		

Nombre des cas nouveaux de fièvre jaune (en plus hauts).

Augusta	16 19	Huntsville, Texas	16.10
Austin, Ill	14.02	New Orleans	9.06
Brenham, Tex	15 01	Omaha, Neb	zéro
Brunswick, Géo	4.04	Pittsburgh, Pa	4.05
Bryan, Tex	6.04	Rockport, La	17.10
Cairo, Ill	7.11	St-Louis, Mo	5.08
Cincinnati, O	3.05	Shreveport, La	zéro
Corpus Christi, Tex	6.06	Vicksburg, Miss	15 00
Galveston, Tex	9.05	Yazoo City, Miss	7.02
Indianola, Texas	3.05	Yankton, D.T	zéro

Nombre de cas nouveaux de fièvre jaune (en 24 heures).

L. DUNNE,
Sergeant Signal Corps U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thomas J O'Neill à Mlle Laurette Reynolds.
Jacob H Kuntz, Jr., à Dame veuve Margaret Dedenbacher Olsen.
René Lasseigne à Mlle Fanny S Hire.
John Hilbert à Mlle Albertine J Comanz.
Frank A Rile à Mlle Thérèse E Gibaner.
Nathan Levy à Mlle Rachel Cohen.
George Grobel à Mlle Joséphine Meunegay.

Naissances.

Mme Edward Kaumerich, une fille, 7 oct.
Mme John Terrn, un garçon, 12 déc.
Mme Giovanni Restivo, d'jan.
Mme Emile Muller, une fille, 13 jan.
Mme Francis Riede, jumelles, 14 déc.
Mme Jules Semmis, une fille, 16 jan.
Mme Bernard Hottenstein, une fille, 3 déc.

Décès.

Thomas Stewart, 10 mois, 403 Bourgogne.
Manuel Cordon, 53 ans, 92 Constantinople.
Patrick Murphy, 30 ans, 330 Camp.
Charles Rabelle, 39 ans, Villere et Robertson
Francis Xavier Metzger, 53 ans, Darbigny, entre Marigny et Mazeville.
Joseph F E Mitchell, 6 mois, 303 Nord Robertson.
Maggie Jenkins, 29 ans, Flood, près Royal.
Monroe Smith, 23 ans, Berlin, entre Jersey et Tchoupitoulas.
Joseph Cummings, 9 ans, 145 S Rampart.
Joseph Rock, 78 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres.
John Rutherford, 29 ans, 201 Bourbon.
Mathilda Ernest, 7 sar, Louise et Royale.
Dame veuve Ann Bastian, 82 ans, 639 Amour
Emma Wiley, 7 ans, 159 Sud Franklin.
James Smith, 2 mois, Carrollton.
John R Crois, 32 ans, 93 Roman.
John Kerschmyer, 56 ans, Magnolia et Lafayette.
John Geddes, 71 ans, 205 St Charles.
Clifford S Whitney, 4 ans, 46 2nd Willett.
Mme Adelina C Covart, 49 ans, 182 St Charles
John S Ludlow, 56 ans ans, 401 Joséphine.

Voyageurs arrivés.

HOTEL ST. CHARLES.

Robert B Lee, N Y; Dougl'as, Nashville, A Wheeler, New York; E W L Reilly et femme, Louisville; E G Comette et femme, Jeffersonville, Ind; M W Sm th, J H Ackland, J P Lesley, Louisiane; Jos T White, Tyra Bentley, D Hamilton, Chicago; C M Johnson, John W Shields, C B Smith, W W Smith, Evansville, R C Lee, Grenada, C R Nott, Leste; Miss D C Morgan, Monroe; S Hunt, Cincinnati, W H Ireland, femme et fils, Detroit; D D Mc Shall, Baltimore, W M Rossett, St Louis, Taylor Beattie, Lafourche, Edmond McCollman, Terrebonne.

CITY HOTEL.

Mme W J. Minor, Mlle K I. Miner, R C Minor, Louisiane; H H Wigg r, Cincinnati, Ohio; G H Bowne, New York; Alfred Cable et femme, Chicago, Ill; W W Garner, Bas du Fleuve; G R Thomas, Harlow Plan'a Haven, Ed Mc Marshall, Texas; J Conlon, femme et enfant, Galveston, Texas; Chas F Evans, Shreveport, Lou; Jos P Kennedy, St Louis, Mo; R B Cooper, Texas; J F McAuliff, T & P RR; Dr F S Casper, femme et enfant, Edwards, Miss; W M Powers, Miss; J Davidson, Louisiane; J C Hamburger, bas de la côte, Duane Butterfield, Alberta, Mich; Walter Livingston, San Francisco, Cal; W G Williams et fils; J P Greatlin, Cal; West Texas; J H Glasgow, Graham Texas; E S Woods, Louisiane.

Cour criminelle de district—

A la section A, [juge Roman] A cause d'une indisposition du magistrat, il n'y a pas eu de séance, hier.

A la section B — (juge Luzenberg)— L. R. Ticknor a été condamné à un quarte sous d'amende pour port d'armes cachées.

Le jugement de Joseph L. Rock, accusé d'avoir poignardé Albert Ravertige, a été remis à un autre jour.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de John Schmidt, prévenu de blessures et de port d'armes cachées.

Cour du recorder Ford.—

Geo. Viola, accusé de s'être évadé de la paroisse Plaquemines, où il est accusé d'avoir obtenu de l'argent et des marchandises sous de faux prétextes, a été emprisonné. On attend que les autorités de la paroisse le fassent réclamer. Lorsqu'on l'a arrêté on a trouvé sur lui un revolver. Une plainte de port d'armes cachées a été formulée.

Joe Poirson, convaincu d'ivresse, a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Charles Spantole, prévenu d'insultes et de menaces, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa comparution.

Cour du recorder Dayer—

Willie Seigar, prévenu de vol de fait, a été envoyé à la cour criminelle le district. Cautionnement de $250.

Edward Hamilton était accusé, par W. N. Egan, de lui avoir enlevé quatre plastres, le 12 du courant, dans la rue Peleta, près Poydras. Les dépositions n'ont point prouvé le fait, mais Hamilton a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de geôle de police, parce qu'il n'a aucun moyen d'existence.

Jas. Ryder, prévenu de complicité dans la rixe à la suite de laquelle Wm. Johnson a été blessé, a été requis de donner un cautionnement de $1,000 en attendant l'interrogatoire.

Anne Brennan, convaincue d'ivresse et de bris de paix, a été condamnée à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Jules Albert D'Hamecourt à Nicholas Frey, un terrain et batisses dans l'Ilot compris entre les rues Dorgenois, Columbus, Bacond et le Chemin du Bayou.....$1400

Vente du shérif—John Byrne à Mlle Margaret Barry, un terrain et batisses dans l'Ilot compris entre les rues Commune, Palmyre, Claiborne et Derbigny, ayant 25 pieds de face à la rue Palmyre sur 64 pieds de profondeur.....$200

Mme Armand Heine et Arthur Kohn à Colby D. Knapp, sept terraine et batisses dans l'Ilot compris entre les rues Waters, Berlin, Milan et le fleuve Mississipi.....$2100

Etienne Bachel à Mme W. Kingsinger, quatre terrains et batisses dans l'Ilot compris entre les rues Dupré, Orléans, Ste-Anne et Gayoso.....$425

Frédérick Fischer Jr. à Frédérick Fischer Sr., 1—Un terrain et batisses dans l'Ilot compris entre les rues Washington, Bordelès et Hampson. 2—Un terrain et batisses compris entre les mêmes rues que le premier, ayant 38 pieds de face à la rue Washington sur 150 pieds de profondeur.....$3000

Théodore Shultz à Mlle Anna Shultz. 1° Un terrain et batisses dans l'Ilot compris entre les rues Bons Enfants, Espagne, Washington et Morales, ayant 32 pieds de face à la rue Bons Enfants sur 105 pieds de profondeur; 2° Un terrain et batisses dans l'Ilot compris entre les rues Chartres, Eglises et Royale, ayant 36 pieds de face à la rue Eglises sur 100 pieds de profondeur.....$4,800

—Une sortie de la chemise de la maison No 138 de la rue Dauphine est tombée sur le trottoir; personne, heureusement, ne passait dans l'obscurité.

—Des voleurs se sont introduits, hier matin, à trois heures et demie, dans le café du coin des rues Bourse et Franklin; ils y ont enlevé, d'une boîte placée sous le comptoir, une somme de soixante-deux piastres, dont $45 en billets et $17 en argent.

—M. Pécora, membre de la police secrète, a arrêté, hier, à une heure de l'après-midi, Francisco Carano qu'il accuse d'avoir blessé Charles Raco et Joe Romano, au No 28 de la rue Dumaine.

—Henri Léonard a été grièvement battu par John Zeller en Chicken John et Emile Schneider, dans la rue Tchoupitoulas, près Pleasant; on l'a transporté chez lui, où il a reçu les soins du Dr Managro. Il a la mâchoire gauche cassée.

—La peau de veau des rues Urselines et Claiborne est assez dangereuse si on veut la traverser la nuit. Une dame, en passant dessus, hier, s'est blessée à la jambe.

—Thomas Johnson, c, accusé d'avoir obtenu quinze piastres d'Oscar Williams, à bord du bateau à vapeur "*J. M. White*", sous de fausses prétextes, a été déposé, à la station de Port.

—Hier matin, Wm Frick, jeune garçon de couleur, âgé de quatorze ans, s'est présenté à l'état de M. D'Arney, boucher au marché Poydras, et a dit à celui-ci qu'il savait où étaient son cheval et sa charrette volés la veille, au coin des rues Poydras et Remparts. M. D'Arney a promis de lui donner dix piastres s'il les lui ramenait. Frick est parti; il est revenu, plus tard, avec l'animal et la véhicule, M. D'Arney lui a remis la somme, mais à peine Frick avait-il fait quelques pas que le caporal Carey, informé de la transaction par M. D'Arney, l'a arrêté. Traduit devant le recorder Davey sous l'accusation de vol, il a été incarcéré en attendant l'instruction. Il n'a pas pu donner un cautionnement de $1,000.

—Les raisonnets des deux côtés de la rue Claiborne, de la rue d'Orléans à celle Esplanade; ceux de la rue Esplanade, de la rue Remparts à celle Broad; ceux de la rue des Ursulines, de la rue Claiborne à la Levée; ceux de la rue St-Philippe, de Galvez à Marais—ainsi que ceux de d'autres rues qu'il serait trop long d'énumérer, sont dans un état de grande malpropreté et une odeur malsaine s'en exhale.

—Deux individus pris de boisson en passant devant le magasin de M. W. C. Harder, marchand de tabac, No 311 Canal, ont brisé une vitre de la vitrine qui donne sur la rue. L'un d'eux a payé, au propriétaire, non sans une certaine résistance, le dommage qui s'élève à $1.50. Il n'a pas été fait d'arrestation.

—Le ferry (bac) du chemin de fer Pacifique, s'est heurté, hier matin, à sept heures, contre une barque, en face de la rue Terpsichore et l'a endommagée.

—Hier soir, à six heures, une rixe a eu lieu rue Villeré, près Conti, entre Victorine Bell, blanche, et Marie Jane Williams, c; la première a été blessée d'un coup de couteau à la tête gauche par Marie Jane qui s'est enfuie.

Les **Black Crooks**, c'est encore ce qu'il y a de mieux, comme solidité. L'ETOILE ROUGE.

Home, 27 décembre.

Le nouvel ambassadeur de France, M. Decrais, a présenté au roi ses lettres de créances, aujourd'hui, à une heure et demie.

Un entretien du roi et de l'ambassadeur de France a duré environ une demi-heure. Selon l'étiquette de la cour d'Italie, il n'y a pas échange en pareil cas, de discours proprements dits. M. Decrais a dit qu'il venait remplir une mission de conciliation et de paix. Le roi a répondu par des paroles de circonstance très courtoises et très cordiales.

La reine reçoit incessamment l'ambassadeur et Mme Decrais.

Rome, 27 décembre, soir.

Au cours de l'entrevue qui a eu lieu entre le roi et l'ambassadeur de France, M. Decrais a exprimé au roi le désir de voir se rétablir les bons rapports et les anciennes amitié et longtemps les deux nations

Il a ensuite fait part à Sa Majesté de l'excellente impression produite en France par le discours du général Menabrea à M. Grévy et de la satisfaction que le président de la République française en avait éprouvée.

Le roi Humbert, répondant à M. Decrais, a dit qu'il désirait tout autant que lui que les rapports des deux pays fussent franchement cordiaux; quant au général Menabrea, a-t-il ajouté, en évoquant certains souvenirs dans son discours, il n'a fait qu'exprimer la pensée qui se trouve au fond de tout cœur italien, malgré quelques nuages passagers.

On a élevé, ces jours derniers, dans la cour du Collège de France, la statue de Guillaume Budé, par le sculpteur Maximilien Bourgeois.

Guillaume Budé, dont la science était si vaste qu'Erasme l'appelait le *Prodige de la France*, profita de son crédit auprès de François Ier pour le décider à fonder le Collège royal, aujourd'hui Collège de France.

On annonce, dit le *National Zeitung*, que la Russie, à l'instar de l'Autriche-Hongrie, prépare la contrebande, a créé une seconde ligne de douanes à plusieurs milles des frontières. Il en résulte que toutes les marchandises importées dans ce pays, seront soumises à un double contrôle. On comprend que cette mesure aura pour but de faciliter les relations commerciales entre l'Allemagne et la Russie.

La *Nordeutsche Allgemeine Zeitung* s'étonnant de ce que la Curie romaine ait accordé à la Russie des concessions qu'elle refuse à l'Allemagne, la *Germania* répond :

"Si l'Eglise consent à renoncer à quelques-uns de ses droits, ainsi que l'exige l'Allemagne, il faut, en compensation, que le gouvernement renonce, de son côté, à quelques droits exorbitants qu'il attribue. C'est la seule voie possible d'une entente; c'est la voie des concessions réciproques, à laquelle la Russie vient d'avoir recours, puisque son gouvernement n'exige l'avis préalable de nomination ecclésiastique que pour les principaux postes et renonce à l'opposition préalable des nominations des vicaires et même des chefs de paroisses peu importantes. L'Allemagne, au contraire, maintient, avec opiniâtreté, son droit excessif de *placet*. "

Un congrès.—Aimez-vous les congrès? Il y en a partout, et de toutes les espèces. En voici un pourtant d'un genre tout nouveau. Il vient de s'ouvrir à Berlin un congrès.....de barbiers.

Les Figaros d'outre-Rhin [se sont émus des différences de système qui divisent les artistes du rasoir, et ont voulu, définitivement, trancher un certain nombre de questions délicates et soreuses pointe professionnels.

Par exemple: "Doit-on commencer une barbe par la joue droite ou par la joue gauche?"

Après de débat très animé, lisons-nous dans un journal du cru, le congrès a adopté la proposition présentée par le délégué de Mayence, à savoir qu'on ne doit plus commencer par la joue droite, mais par la joue gauche.

Pourquoi? Mystère et rasoir!

Une discussion non moins animée s'est élevée sur le point de savoir si l'on devait savonner le slingt avec le pinceau ou avec la main. On serait tombé d'accord pour adopter un procédé mixte, suivant les cas.

Une troisième proposition tendait à exclure de l'association tous ceux qui persisteraient encore à employer la méthode surannée consistant à faire pivoter la tête de la pratique en empoignant le nez, en guise de gouvernail. Ce supplice chinois a été écarté, à la grande majorité des voix. Il n'y a eu que quelques facétieux de village qui ont protesté; mais on n'a tenu aucun compte de leurs protestations.

Enfin, une autre question grave: il s'agissait de savoir si l'on devait entretenir le client, pendant l'opération, en émettant des vues personnelles sur la tempe et ses changements possibles à courte ou à longue échéance, ou si l'on devait s'en tenir à des appréciations absolument objectives.

Après une discussion de deux heures, l'assemblée a fini par se ranger à cette dernière solution.

Que pensent de ces graves problèmes nos "Figaros" français?

Dans la *Vie Moderne*, dont le dernier numéro est particulièrement attrayant, le chroniqueur Jean Rouveau évoque le souvenir d'un certain Potrelle dont les petits journaux enregistrèrent jadis les processes :

Portrelle, journaliste à ses heures, était un grand discoureur de brasserie, d'une insolence qui n'avait d'égale que sa polygamie.

Longtemps il avait été l'un des habitués du café de Madrid où se réunissaient, à l'heure de l'absinthe, bon nombre de littérateurs, d'artistes et de poètes de cette époque-là. Bien qu'on lui eût, maintes fois déjà, fait payer assez cher ses brutalités de langage, il continuait à y déconcerter les habitués dans l'Ilot compris entre les rues Royale, Pointe et Dauphine, ayant 31 pieds de face à la rue Pointe sur 73 pieds de profondeur; 3° Un terrain et batisses dans l'Ilot compris entre les rues Chartres, Eglises et Royale, ayant 36 pieds de face à la rue Eglises sur 100 pieds de profondeur.....$4,800

Un jour qu'il avait invectivé de façon assez grossière le chansonnier Charles Vincent.

—Tais-toi, Potrelle, lui dit ce dernier, ce dressage menaçant devant lui, et sur-vienne-t-il que tout le monde ici t'a donné des gifles.

—Tout le monde, répondit Potrelle flegmatiquement et menaçant à son tour, tout, excepté toi!

Et, tendant la joue, il semblait appeler cette gifle, la seule qui manquât à sa collection.

A quelque temps de là Potrelle arpentait le boulevard en compagnie d'un sien ami.

—Entrons donc un café! dit l'ami, nous y serons mieux pour causer.

—Entrer dans un café? répondit vivement Potrelle, merci bien, un endroit où l'on reçoit des soufflets.....

En présence des hombres, ces inhumations précipitées qui ont eu lieu dans le dernier temps, l'Académie des sciences de Paris, vient de décider qu'elle désormais, en 1886, le prix Dupuytre, d'une valeur de deux mille cinq cents francs, à l'auteur du meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort et sur les moyens de rendre impossibles les dites inhumations.

On paria l'autre soir, dans un salon devant des dames.

Un savant prit la parole.

—Moi, je suis de Paris de Lutèce, l'homme doit en effet descendre du singe.

—Oh! firent les dames avec indignation.

L'homme ou, mais pas la femme, reprit le savant avec un sourire.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

L'arrestation du prince Napoléon.

Londres, 18—Le correspondant de Berlin du News dit: L'arrestation du prince Napoléon est considérée comme une faute. On a attaché trop d'importance à son influence personnelle.

Paris, 18—A une séance du cabinet, aujourd'hui, il a été résolu de présenter à la Chambre des députés une loi autorisant à prendre des mesures utiles au cas d'une nouvelle publication de manifestes par des prétendants français.

A la séance d'aujourd'hui de la Chambre des Députés, M. Cunéo d'Ornano, bonapartiste, a déclaré qu'il avait lui-même placardé le manifeste du prince Napoléon. Il a de plus annoncé qu'il interpellerait le gouvernement qui a violé la loi de 1881, relative aux placards.

—Samedi, M. Lockroy, républicain, demandera au général Billot, ministre de la guerre, qu'il s'explique sur la question de rétablir les honneurs militaires.

Le Prince Jérôme occupe à la Conciergerie la chambre où son cousin Pierre fit autrefois détenu. Il a subi aujourd'hui un nouvel interrogatoire. Il nie avoir eu l'intention de renverser la République. Tout ce qu'il veut c'est de savoir par plébiscite ce qu'en pense la nation. Il s'attendait à être expulsé mais non emprisonné. Il est, du reste, heureux que le ministère, ait pris des mesures qui appelleront l'attention du pays sur les faits qu'affirme son manifeste.

Le correspondant parisien du *Standard* sait de bonne source que M. Duclerc, président du Cabinet, s'est opposé à ce que l'on traduise le prince Jérôme devant la cour d'assises. Il préfère que son jugement ait lieu devant le Sénat.

—Une autre dépêche de Paris dit: La gauche radicale s'est prononcée presqu'unanimement en faveur de la proposition Floquet. Mais l'union démocratique annonce un amendement donnant au gouvernement le pouvoir d'expulser les princes.

Visites domiciliaires—Guerre civile.

Paris, 18—On affirme que des visites domiciliaires seront faites chez plusieurs amis intimes du prince Jérôme Napoléon.

Une faible démonstration bonapartiste a été faite hier devant la résidence du prince, aux cris de Vive le Prince! Plusieurs de ces manifestants ont été arrêtés.

Le journal *La France* requiert le gouvernement d'informer les représentants de la nation d'il y a du vrai dans la nouvelle, en circulation depuis plusieurs semaines, relative à l'organisation de la guerre civile dans l'ouest de la France avec l'aide du club des ouvriers catholiques. On affirme que le ministre de l'intérieur a des renseignements précis à ce sujet.

L'opinion du Président Grévy.

Londres, 18—Une dépêche de Paris dit: Le Président Grévy considère comme tyrannique la proposition Floquet qui interdit à tout membre de dynasties françaises de résider en France ou en Algérie.

Un autre télégramme est ainsi conçu: On entend que le Prince Napoléon sera expulsé de France et qu'un décret expulsant aussi les Prétendants du trône sera lancé immédiatement après. On rapporte que les Princes d'Orléans se disposent à quitter la France, s'il le faut.

M. Faillières, ministre de l'intérieur, a annoncé à la Chambre que, samedi prochain, le gouvernement présenterait un projet de loi, destiné à supprimer toute manifestation de la part des prétendants au trône de France.

M. Faillières a fait la motion de renvoyer à mardi sa réponse aux Bureaux qui avait été fixée à samedi, afin d'écarter la motion Floquet. Ce renvoi permettrait aux Bureaux d'examiner simultanément le projet du gouvernement et la proposition de M. Floquet. Cette motion a prévalu

Le manifeste napoléonien.

Londres, 18—Une dépêche de Paris, datée d'hier, dit: Le manifeste du prince Jérôme a excité plus d'hilarité que de colère. Les plaisanteries des journaux sur ce sujet sont à l'infini.

Tous les Ministres de ce jour, le bill de M Floquet a été discuté; il a été jugé trop violent. Plusieurs ministres ne l'approuvaient qu'avec des modifications.

On a tout lieu de croire que la proposition Floquet sera rejetée. La Chambre en a voté l'urgence afin d'en disposer plus vite.

Protestation des Députés de Strasbourg.

Strasbourg, 18 janv—A une séance du Comité Provincial, aujourd'hui, 17 députés sur 76 ont protesté contre l'exclusion de la langue française des procédures de ce corps. Ils ont déclaré néanmoins qu'ils continueraient à siéger au sein du Comité.

Encore le faux prophète.

Londres, 18—Une dépêche de Caire dit: Un engagement a eu lieu entre un corps de 500 Egyptiens et les forces du faux prophète. Deux cent quarante Egyptiens ont été tués, et les autres ont été faits prisonniers.

Naufrage.

Londres, 18 janvier—On confirme le rapport de la perte du steamer côtier Français Amelie. On a recueilli, à la hauteur de Cette, une chaloupe contenant les cadavres de quatre matelots.

Eboulement.

Genève, 18—Un éboulement de terre considérable a eu lieu dans la vallée de Faverges. Le village de Marise a été complètement détruit par une masse énorme de terre, de rochers et d'arbres qu'a culbutés la dernière tempête de neige. Par bonheur la chûte a été graduelle et les habitants de Marise ont eu le temps d'y échapper. Cette sorte de convulsion continue.

Grève.

Londres, 18—La grève des employés de railroads en Ecosse s'étend jusqu'à Dundee. Leur exemple sera suivi ce soir par ceux de Forfar et Perth.

Arrestations.

Vienne, 18—L'éditeur du *Scherske Listy* et autres Serbes, résidant à Seva, ont été arrêtés pour avoir prononcé des discours glorifiant le suppliciè Overdank.

Lettre du Pape.

Rome, 18 janv—On rapporte que le Pape a adressé aux Evêques Irlandais une lettre leur conseillant de prendre une attitude conciliante devant le gouvernement.

Faillite.

Londres, 18 janv—MM. C. Y. Cooper, Hall & Cie, négociants et banquiers, de Londres, ont failli. Passif 490,000 livres sterling. Actif inconnu jusqu'ici, mais on pense qu'il sera considérable.

M. Davitt devant le Banc de la Reine.

Dublin, 18—M. Davitt a comparu devant la Cour du Banc de la Reine. Beaucoup de dames, membres de la Ligue, étaient présentes. Le maintien que son discours de Navan n'avait rien d'incendiaire. Il a demandé des sursis immédiats pour les pauvres de l'Irlande, demande que la Reine elle-même renouvelait, quelques jours après, dans le discours qu'on sait donné dans la soirée. Il a ajouté qu'il ne voit pas possible d'une entente; c'est la voie des concessions réciproques, à laquelle la Russie vient d'avoir recours, puisque son gouvernement n'exige l'avis préalable de nomination ecclésiastique que pour les principaux postes et renonce à l'opposition préalable des nominations des vicaires et même des chefs de paroisses peu importantes. L'Allemagne, au contraire, maintient, avec opiniâtreté, son droit excessif de *placet*. '

Un congrès.—Aimez-vous les congrès? Il y en a partout, et de toutes les espèces. En voici un pourtant d'un genre tout nouveau. Il vient de s'ouvrir à Berlin un congrès.....de barbiers.

Les Figaros d'outre-Rhin [se sont émus des différences de système qui divisent les artistes du rasoir, et ont voulu, définitivement, trancher un certain nombre de questions délicates et soreuses pointe professionnels.

Par exemple: "Doit-on commencer une barbe par la joue droite ou par la joue gauche?"

Après de débat très animé, lisons-nous dans un journal du cru, le congrès a adopté la proposition présentée par le délégué de Mayence, à savoir qu'on ne doit plus commencer par la joue droite, mais par la joue gauche.

Pourquoi? Mystère et rasoir!

Une discussion non moins animée s'est élevée sur le point de savoir si l'on devait savonner le slingt avec le pinceau ou avec la main. On serait tombé d'accord pour adopter un procédé mixte, suivant les cas.

Une troisième proposition tendait à exclure de l'association tous ceux qui persisteraient encore à employer la méthode surannée consistant à faire pivoter la tête de la pratique en empoignant le nez, en guise de gouvernail. Ce supplice chinois a été écarté, à la grande majorité des voix. Il n'y a eu que quelques facétieux de village qui ont protesté; mais on n'a tenu aucun compte de leurs protestations.

Enfin, une autre question grave: il s'agissait de savoir si l'on devait entretenir le client, pendant l'opération, en émettant des vues personnelles sur la tempe et ses changements possibles à courte ou à longue échéance, ou si l'on devait s'en tenir à des appréciations absolument objectives.

Après une discussion de deux heures, l'assemblée a fini par se ranger à cette dernière solution.

Que pensent de ces graves problèmes nos "Figaros" français?

Dans la *Vie Moderne*, dont le dernier numéro est particulièrement attrayant, le chroniqueur Jean Rouveau évoque le souvenir d'un certain Potrelle dont les petits journaux enregistrèrent jadis les processes :

Portrelle, journaliste à ses heures, était un grand discoureur de brasserie, d'une insolence qui n'avait d'égale que sa polygamie.

Longtemps il avait été l'un des habitués du café de Madrid où se réunissaient, à l'heure de l'absinthe, bon nombre de littérateurs, d'artistes et de poètes de cette époque-là. Bien qu'on lui eût, maintes fois déjà, fait payer assez cher ses brutalités de langage, il continuait à y déconcerter les habitués dans l'Ilot compris entre les rues Royale, Pointe et Dauphine, ayant 31 pieds de face à la rue Pointe sur 73 pieds de profondeur; 3° Un terrain et batisses dans l'Ilot compris entre les rues Chartres, Eglises et Royale, ayant 36 pieds de face à la rue Eglises sur 100 pieds de profondeur.....$4,800

Un jour qu'il avait invectivé de façon assez grossière le chansonnier Charles Vincent.

—Tais-toi, Potrelle, lui dit ce dernier, ce dressage menaçant devant lui, et sur-vienne-t-il que tout le monde ici t'a donné des gifles.

—Tout le monde, répondit Potrelle flegmatiquement et menaçant à son tour, tout, excepté toi!

Et, tendant la joue, il semblait appeler cette gifle, la seule qui manquât à sa collection.

A quelque temps de là Potrelle arpentait le boulevard en compagnie d'un sien ami.

—Entrons donc un café! dit l'ami, nous y serons mieux pour causer.

—Entrer dans un café? répondit vivement Potrelle, merci bien, un endroit où l'on reçoit des soufflets.....

En présence des homb